



Autorisation du maire pour dépôt d'une benne sur terrain privé ?

Par **CyrilGrenoble**, le **26/11/2008** à **16:17**

Bonjour,
Je suis urbaniste dans une petite commune et un particulier me demande si il doit obtenir une autorisation de la mairie pour déposer une benne sur le terrain d'un de ses amis (dont il a l'autorisation écrite).
Une autorisation est nécessaire pour le dépôt temporaire d'une benne sur le domaine public...
Mais qu'en est il sur un terrain privé ?
Est ce qu'une commune peut exiger quelque chose de ce côté la ?